

# LE CONSEIL DE CLASSE EN QUESTION

Résultats de la consultation  
auprès des lycées  
de l'Enseignement catholique

# SOMMAIRE

Préambule .....	<b>p. 3</b>
Introduction .....	<b>p. 4</b>
I - Les établissements contributeurs .....	<b>p. 6</b>
II - Le conseil de classe en question .....	<b>p. 7</b>
III - Des expérimentations, des modalités nouvelles pour faire bouger les lignes .....	<b>p. 8</b>
IV - Quelles incidences des expérimentations ? .....	<b>p. 10</b>
V - Le conseil de classe et son impact sur la formation intégrale des lycéens ? .....	<b>p. 13</b>
Conclusion .....	<b>p. 14</b>

# PRÉAMBULE

La Réforme du lycée et le conseil de classe : quelques dates clés pour comprendre l'origine de cette consultation.

## 2018/2019

Entrée en vigueur de la réforme du lycée pour les classes de seconde.

- Nouveaux programmes pour les classes de seconde dans l'ensemble des disciplines.
- Création des spécialités pour les classes de première générale qui seront mises en place à la rentrée de septembre 2020.
- Choix de trois spécialités pour les élèves de secondes pour la rentrée 2020 en classe de première générale et disparition des filières générales L, SES et S.

► La notion de groupe classe en seconde n'évolue pas, les élèves se retrouvent en classe avec un professeur principal. En revanche, le choix des spécialités exige un suivi et un accompagnement des élèves nouveau. Le conseil de classe peut continuer sous sa forme post-réforme même si certains ajustements sont possibles.

## 2019/2020

Entrée en vigueur de la réforme pour les élèves de premières ayant fait leur entrée au lycée en septembre 2018.

- Nouveaux programmes pour les classes de première pour les disciplines du tronc commun : français, langues, histoire-géographie.
- Création de l'enseignement scientifique.
- Création des spécialités et, à la rentrée 2020, les élèves de terminale choisissent de conserver deux des trois spécialités qu'ils ont suivies en première.

► La notion de groupe classe évolue : les élèves peuvent se retrouver en classe sur les disciplines du tronc commun mais suivre les 12 h d'enseignement de spécialité avec d'autres groupes d'appartenance. La notion de groupe classe « vole en éclat ». Un élève peut appartenir d'un point de vue administratif à une classe et retrouver ses camarades moins de 10 h par semaine. Son professeur principal enseigne l'une de ses spécialités mais ne donne plus forcément de cours à la classe entière. Le groupe classe se métamorphose. Et le conseil de classe doit se réinventer pour accompagner de façon ajustée les lycéens.

## 2020/2021

Entrée en vigueur de la réforme pour les classes de terminales pour les élèves ayant fait leur entrée au lycée en septembre 2018.

- Nouveaux programmes pour les disciplines du tronc commun.
- Création des programmes des spécialités pour la classe de terminale.
- Création de l'épreuve du grand oral.
- Nouvelle version du Baccalauréat et instauration du contrôle continu.

► Comme en première, la notion de groupe classe en terminale évolue et l'on doit réinventer le parcours d'accompagnement des élèves et les modalités du conseil de classe pour proposer un suivi ajusté et adapté à ces nouvelles configurations.

# INTRODUCTION

Au collège comme au lycée, les résultats des élèves sont examinés à la fin de chaque trimestre, ou chaque semestre, lors du conseil de classe. Un rendez-vous important qui permet à l'équipe éducative d'évaluer la scolarité de chaque élève.

*« Le conseil de classe se réunit au moins trois fois par an (deux fois pour les lycées professionnels) et chaque fois que le chef d'établissement l'estime nécessaire. Il est chargé du suivi et de l'évaluation des acquis des élèves. Les professeurs y proposent notamment des solutions permettant d'accompagner les adolescents tout au long de leur scolarité »<sup>1</sup>.*

Dès la présentation du texte de la réforme des lycées, courant 2019, le Pôle Lycée du Sgec a questionné son impact sur l'accompagnement des élèves et la dynamique des conseils de classe. En effet, l'évolution du « groupe classe » en première, comme en terminale, ne pouvait que modifier les dispositifs mis en place, tant dans le suivi des élèves, que dans la dynamique des conseils de classe.

Nous avons donc travaillé en séminaire sur cette problématique, dès septembre 2019, puisque les directives ministérielles n'avaient pas, et n'ont toujours pas proposé d'orientations pour une réelle « mue » de ces dispositifs. En novembre 2019, nous avons rendu compte de ce travail lors d'un webinaire<sup>2</sup>. Nous étions alors arrivés aux constats suivants :

- **Le conseil de classe est en tension :** Son organisation cristallise les enjeux de la refondation de la réforme des lycées.
- **La réforme met en lumière de nouveaux enjeux :** Comment faire du conseil de classe une organisation apprenante pour tous les acteurs de la communauté éducative ?
- **Accompagner le changement des dispositifs, des postures et gestes professionnels, c'est possible :** Il existe des pistes pour accompagner le changement des conseils de classe.

En septembre 2020, nous avons remarqué que nombre d'expérimentations de nouvelles modalités de fonctionnement ont été mises en place. Toutefois, les questions et les problématiques identifiées au début de notre travail semblent persister : le conseil de classe au lycée est en tension et peine à répondre à un cahier des charges ambitieux. Et ceci, pas uniquement à cause de la crise sanitaire qui a, en effet, contribué à rendre encore plus complexe la mise en place des conseils de classes, ces quinze derniers mois.

Ainsi, cette consultation, menée de janvier à avril 2021, a permis d'identifier des initiatives et de les questionner afin de les croiser. Ceci pour dégager des perspectives et des orientations faisant des conseils de classe, un lieu, un temps où se vit le projet de l'Enseignement catholique et s'exerce la Responsabilité en partage.

L'objectif est de permettre une relecture des deux dernières années scolaires, une analyse et une réflexion servant à la fois à chacun des établissements répondant au questionnaire et une lecture analytique des résultats des 199 établissements ayant répondu, soit 15.34 % de nos lycées.

Nous envisageons donc cette analyse des données reçues comme une évaluation diagnostique avec une dimension formative afin de dégager des perspectives et contribuer à une refonte des conseils de classe. Afin qu'ils soient toujours plus ajustés aux besoins des différents acteurs des communautés éducatives.

---

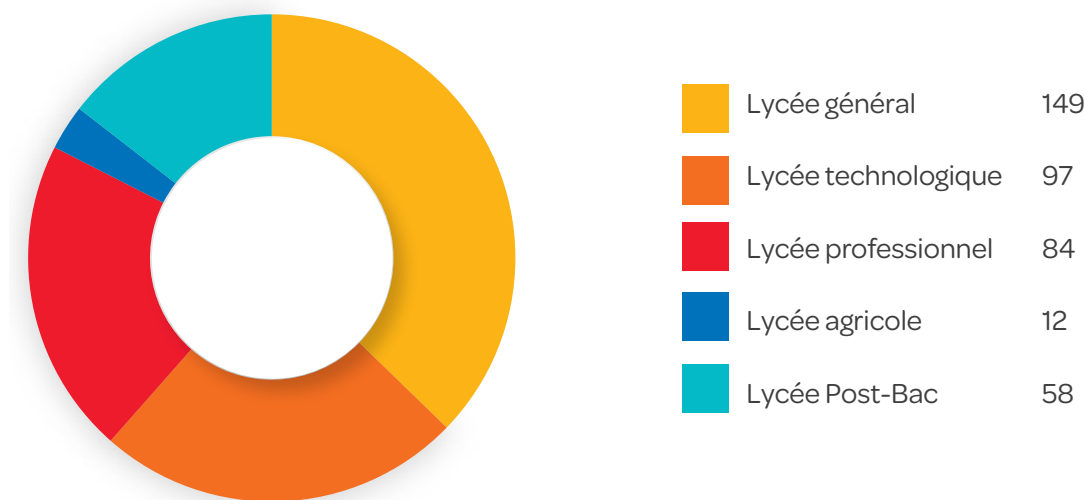
<sup>1</sup>Site Onisep article du 10 janvier 2020 - [www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/College/Organisation-des-etudes/Les-instances-officielles/Le-conseil-de-classe-mieux-comprendre-ce-rendez-vous-trimestriel](http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/College/Organisation-des-etudes/Les-instances-officielles/Le-conseil-de-classe-mieux-comprendre-ce-rendez-vous-trimestriel)

<sup>2</sup>Cf. vous pouvez retrouver ce webinaire sur la chaîne YouTube de l'Enseignement catholique

En effet, nous ne pouvons avoir une ambition purement scientifique et exhaustive. Nous sommes des acteurs relisant une expérimentation à partir des données que la présynthèse du questionnaire met en évidence. Notre travail vise à mettre en exergue les avancées, les ressources mais aussi les limites et contraintes qui résultent de la mise en place de la réforme du lycée dans nos établissements et ses incidences sur les conseils de classe.

Ce bilan reprend les rubriques de la consultation et en propose une relecture et une analyse visant à dégager des axes de travail, des perspectives permettant de mieux comprendre le fonctionnement des conseils de classe et en dégager des prospectives pour répondre aux défis à venir.

# I - Les établissements contributeurs



## Une enquête remplie :

- 42 en Conseil pédagogique
- 10 en groupe de pilotage
- 65 en groupe de travail

## Une démarche collaborative, une responsabilité en partage

Les résultats se basent sur 199 réponses, ce qui représente, selon les chiffres de l'Enseignement catholique de 2020/2021, 15.34 % des effectifs de nos lycées. Il est notable que 58,8 % des formulaires renseignés, l'ont été en concertation entre le chef d'établissement et différents acteurs. Cet indicateur rend compte d'une évolution dans le pilotage et le management des établissements.

En effet, la mise en place de la réforme a eu un impact important sur le travail d'équipe et la concertation au sein des lycées afin d'opérer des choix et de travailler aux différents chantiers qui y sont liés. Cela traduit aussi l'importance du conseil de classe pour les communautés éducatives et pour le travail en concertation ce qui conduit à faire de cette instance, un lieu et un temps formateur, comme l'affirme un des établissements :

*« Nous sommes un ensemble scolaire de la maternelle à la terminale. Dès la sixième, les élèves et les parents délégués assistent à l'intégralité de tous les conseils de classe. Ces conseils sont préparés en amont entre les différents protagonistes, (élèves, parents, équipe éducative). L'objectif principal des conseils surtout au lycée est d'accompagner chaque jeune dans son parcours de formation et son parcours de vie. Nous partons du principe qu'un élève n'est pas un profil de notes, mais bien un jeune en construction, qui a besoin de conseils, de propositions, de questionnements, de réponses, pour se construire. Le conseil de classe est un élément majeur dans cet accompagnement »<sup>3</sup>.*

<sup>3</sup> Cf. page 3 de l'annexe « Réponses à la consultation »

# II - Le conseil de classe en question

Les réponses des pages 34 à 44 visent à rendre compte de la conception que nos établissements ont du conseil de classe. Il est intéressant de lire dans les verbatims des réponses, l'emploi récurrent de verbes d'action et de certaines notions :

## Verbes d'action :

- Guider
- Accompagner
- Collaborer
- Repérer
- Construire
- Conseiller
- Concerner
- Dialoguer

## Notions :

- Parcours de l'élève
- Remédiation
- Accompagnement
- Compétences
- Suivi individualisé
- Évaluation
- Concertation
- Relecture
- Échanges
- Intelligence collective
- Bilan conseils
- Regards croisés
- Dialogue...

## Nous voyons se dessiner les contours du conseil de classe comme :

*« une évaluation périodique, (trimestre ou semestre), c'est l'occasion de faire un point collectif sur le fonctionnement d'une classe en équipe complète et de faire une revue individuelle des situations globales des élèves et apprentis. Prendre des décisions concernant les jeunes en termes d'avenir »<sup>4</sup>.*

## Le conseil de classe c'est :

- **Un cadre qui fait sens** : une instance officielle où la concertation permet de mettre en lumière, par la relecture d'une période, les enjeux et les priorités pour un jeune, dans son parcours de formation.
- **Un temps, un espace de collégialité** : où s'exerce la responsabilité en partage.
- **Des regards croisés** : parents, jeunes, équipe éducative, équipe pédagogique, vie scolaire...

On voit un glissement signifiant de la notion de « conseil de classe » vers la notion de « conseil des élèves ». Ceci souligne clairement l'importance d'accompagner le parcours de formation de l'élève et de prendre en compte la personne. Dans le but de l'accompagner de la manière la plus ajustée. Ceci exige du temps, de la concertation, du dialogue et un travail collaboratif entre tous les acteurs de la communauté éducatives. C'est exigeant et cela mobilise les professionnels, les parents et les jeunes.

---

<sup>4</sup>Cf. annexe « Réponses à la consultation »

# III - Des expérimentations, des modalités nouvelles pour faire bouger les lignes

## La lecture des réponses à l'item 10, permet d'identifier les modalités suivantes :

- **Une préparation des conseils de classe très rigoureuse** : avec la création de plateformes collaboratives pour communiquer les bilans, remarques et avis. Des rencontres régulières avec les élèves, les parents afin d'identifier les besoins, les problèmes et chercher des solutions qui seront examinées lors des conseils. Le conseil de classe est un lieu de recherche de solutions.
- **Des établissements se sont investis dans un suivi individualisé** et ont abandonné le conseil de classe dans son ancienne configuration. Au profit de rencontres profs/élèves du genre « speed dating » pour validation, discussion et accompagnement des choix des lycéens. En amont, des rencontres en équipe avec les parents et la direction permettent, en complément, d'accompagner la classe. À noter que certains établissements ont même abandonné la notion de classe pour mettre en place des « groupes » ou « équipes » en première et terminale de 10 à 20 élèves.
- **Création de conseils d'élèves** : au premier trimestre, ils remplissent une fonction de bilan et de suivi individualisé, tandis qu'au deuxième et au troisième trimestres, ils se concentrent sur le parcours d'orientation et les prises de décisions.
- **Choix de distinguer un conseil « tronc commun » et un conseil « spécialités »** : ceci permet de ne pas mobiliser tout le monde en même temps. Il faut toutefois mettre l'accent sur la coordination et l'articulation entre ces deux types de conseils de classe.
- **L'importance du suivi** : il se traduit par des synthèses régulières avec les professeurs principaux ou les professeurs référents ainsi que du tutorat en première et terminale avec un professeur principal ou un professeur référent de petits « groupes » ou petites « équipes ». Ceci conduit à des conseils de classe avec plusieurs référents ou professeurs principaux.
- **Certains établissements choisissent de convier les lycéens au conseil** : faire le point sur son parcours, sur le bilan du trimestre et se définir des objectifs, prendre des décisions en se concertant et en échangeant avec les jeunes.

## Ces initiatives mettent en évidence :

- La nécessité de **faire évoluer les modalités de suivi des élèves** et l'importance du suivi individualisé.
- Les changements s'opèrent plus au niveau **des premières et des terminales** : la réforme n'ayant pas vraiment fait évoluer la notion de groupe classe en seconde, les conseils y restent souvent « classiques » pour citer les contributeurs.
- L'éclatement du groupe classe en première et terminale exige **une concertation et une animation des équipes** afin de pouvoir accompagner de manière « ajustée » les lycéens. Cela pose la question du choix des professeurs principaux, de leur formation. Il est à la fois coordinateur et animateur.

Les réponses à la consultation démontrent que les évolutions du conseil de classe mises en œuvre répondent à une exigence de concertation : 95% des modalités ont été décidées dans des instances où les acteurs de la communauté éducative collaborent.



### Ainsi, refonder les conseils de classe c'est :

- L'importance de redonner du sens.
- Mettre en œuvre les 4 engagements de l'Enseignement catholique – Hospitalité, Explicitation, Participation de tous, Décloisonnement<sup>5</sup>.
- Travailler en équipe.
- Faire du conseil de classe une organisation apprenante.
- Exercer notre liberté et ne pas s'enfermer dans les textes, mais créer de nouveaux espaces, de nouveaux lieux pour répondre aux besoins des lycéens mais aussi des équipes et des familles.

---

<sup>5</sup> Cf. texte du CNEC du 28 juin 2019 – La responsabilité en partage : les engagements de l'enseignement catholique : [enseignement-catholique.fr/wp-content/uploads/2020/11/lesengagementsdelecpageapage-1.pdf](https://enseignement-catholique.fr/wp-content/uploads/2020/11/lesengagementsdelecpageapage-1.pdf)

# IV - Quelles incidences des expérimentations ?

## ► Les incidences des modalités nouvelles sur les aménagements spatiaux, temporels des conseils de classe

La mise en place de nouvelles modalités ont-elles impacté les aménagements spatiaux, temporels des conseils de classe ?



Les changements sont principalement dus au besoin d'espace pour accueillir les élèves lors de conseils : il faut organiser l'espace afin que les lycéens, les membres de la communauté éducative se sentent accueillis.

Un autre paramètre a fait évoluer le rapport au temps et à l'espace : le contexte sanitaire avec le recours au numérique a permis de développer la visioconférence qui se révèle moins intimidante pour les élèves et ne leur impose pas une attente trop longue. De plus, l'usage de plateformes collaboratives pour préparer, en amont, le conseil fait gagner du temps.

Le contexte sanitaire ne permet pas de faire encore un bilan précis, car les initiatives ont été contrariées par les exigences des protocoles, mais l'on peut remarquer que faire évoluer les formats des conseils de classe impacte le temps et l'espace scolaire pour plus de la moitié des établissements ayant répondu.

## ► Les incidences des expérimentations sur les membres des communautés éducatives ?

### Impacts sur les lycéens :

- Notion de dialogue importante : meilleur dialogue avec les élèves.
- Meilleur accompagnement.
- Des choix de spécialités plus cohérents.
- **Le terme conseil de classe devient** : conseil des élèves, conseil à l'élève...
- Ces démarches évitent le décrochage.
- Évolution vers l'individualisation du rapport élève/institution : plus d'échanges.
- **Dimension collégiale du conseil de classe** : nous gagnons en relations interindividuelles, mais les regards croisés sont compliqués à vivre.
- **Questions du groupe d'appartenance** : la classe ? une promotion ? les spécialités.
- La place du jeune est centrale.
- Importance du travail de concertation en amont du conseil de classe.
- **Il y a une obligation de réflexion sur le parcours du jeune** : l'accompagnement du jeune fait changer les choses.
- Meilleure connaissance des élèves.
- Accompagnement plus ajusté.

Nous pouvons voir une réelle cristallisation autour du **choix des spécialités** en seconde : est-ce formateur ? Le terme spécialité a-t-il été bien choisi ? Ne semble-t-il pas pervertir le dispositif ? La focalisation sur le choix des spécialités peut faire écran... à la formation intégrale, car on vise parfois plus un choix pour ParcoursSup. Il ne faudrait pas oublier les autres dimensions du parcours Avenir en classe de seconde.

Nous pouvons aussi voir ici se poser la question du design pédagogique : stratégies de parcours originaux/ imposition des menus/impossibilité du choix... des variables qui interrogent.

La réforme invite à explorer, à accompagner au choix mais il y a aussi beaucoup d'angoisse face au postbac... quelles attentes du supérieur ?

Nous voyons aussi se dégager la question de **l'autoévaluation de l'élève** au sein du conseil de classe : pourquoi ne pas avoir une grille d'analyse commune afin d'aider les lycéens à entrer dans une logique d'autoévaluation ? Il est important de donner de la place à cette forme d'évaluation, seul véritable levier pour la connaissance de soi et de son profil de compétences.

Il se dégage aussi un sentiment de complexité face à l'évolution des conseils de classe et chacun cherche des solutions : importance d'individualiser davantage l'accompagnement malgré la difficulté à dégager du temps.

### Évolution du travail avec les différents acteurs de la communauté éducative

Avec les lycéens délégués	62%
Avec les parents correspondants	54,27%
En équipe des enseignants	77%
En équipe avec la vie scolaire	59,29%
En équipe avec la pastorale scolaire	27,11%
En équipe avec l'équipe de direction	72%

Ce tableau synthétise les réponses, permet de voir combien la refonte du conseil de classe est systémique. Les enseignants doivent communiquer avec les élèves, les familles, la vie scolaire, l'équipe de direction et même la pastorale scolaire pour accompagner les lycéens. Ce qui peut être une force dans certains établissements, peut se vivre comme un frein dans d'autres : l'anxiété due à la réforme, la complexité des modalités d'orientation post bac, peuvent devenir des obstacles et créer des tensions.

## Les incidences sur les interactions au sein de la communauté éducative

Typologies des acteurs	Acteurs avec qui les relations ont été les plus impactées
Les lycéens délégués	<ul style="list-style-type: none"><li>• Avec les autres lycéens</li><li>• Avec les enseignants</li><li>• Avec l'équipe de direction</li></ul>
Les parents correspondants	<ul style="list-style-type: none"><li>• Avec les autres parents</li><li>• Avec les enseignants</li><li>• Avec l'équipe de direction</li></ul>
Les professeurs principaux	<ul style="list-style-type: none"><li>• Avec les lycéens</li><li>• Avec les parents</li><li>• Avec les parents correspondants</li><li>• Avec les autres enseignants</li><li>• Avec la vie scolaire</li></ul>
Les personnels de la vie scolaire	<ul style="list-style-type: none"><li>• Avec les lycéens</li><li>• Avec les parents</li><li>• Avec les enseignants</li><li>• Avec l'équipe de direction</li></ul>
Les personnels et les acteurs de la pastorale scolaire	<ul style="list-style-type: none"><li>• Avec les lycéens</li><li>• Avec l'équipe de direction</li></ul>
Les membres de l'équipe de direction	<ul style="list-style-type: none"><li>• Avec les lycéens</li><li>• Avec les parents</li><li>• Avec les parents correspondants</li><li>• Avec les enseignants</li><li>• Avec la vie scolaire</li></ul>

### Nous avons choisi pour cette consultation deux entrées :

- Une entrée sur les dispositifs mis en place.
- Une entrée par les acteurs afin de prendre en compte la dimension systémique de la réforme du lycée.

Ce choix a été fait pour prendre en compte les acteurs et les enjeux du conseil de classe dans ce contexte de réforme :

- Ceci afin de mettre en lumière ce qui s'est vécu,
- D'identifier les leviers, les obstacles,
- De faire émerger des points de vigilance.

La lecture du tableau ci-dessus, comme les verbatims des réponses à la consultation, démontrent combien les aménagements, les métamorphoses apportés au conseil de classe impactent les acteurs des communautés éducatives de nos lycées et créent des interactions entre eux.

Le rôle des lycéens délégués est impacté, comme celui des professeurs principaux et celui des parents correspondants. Mais ce qui est intéressant c'est de noter que les interactions avec la vie scolaire, l'équipe de direction et les enseignants évoluent. Si la réforme fait évoluer le rôle et les fonctions du professeur principal, comme dit précédemment, on ne peut ignorer l'évolution du rôle et des fonctions des lycéens délégués et des parents correspondants.

# V - Le conseil de classe et son impact sur la formation intégrale des lycéens ?

Les contraintes administratives, le contexte sanitaire de ces quinze derniers mois n'ont pas toujours fait du conseil de classe un temps et un lieu de formation. Toutefois, la lecture des verbatims des réponses à la consultation, met en évidence des leviers qui permettent au conseil de classe de contribuer à la formation intégrale de la personne favorisant l'épanouissement des lycéens.

- La responsabilisation des élèves : discernement et autonomie.
- La prise en compte de la singularité de chacun.
- L'épanouissement des personnes.
- L'élève abordé comme une personne.
- Un accompagnement ajusté à la personne.
- Une individualisation des parcours.
- Travailler en confiance donne confiance.
- Donner la parole aux lycéens fait grandir la personne.
- L'accompagnement à l'orientation et le grand oral : chance et cohérence.
- La prise en compte de l'engagement citoyen.
- Aborder le conseil comme intégré dans le parcours de l'élève : formateur et différent de la sanction.

Si nous sommes au début d'une approche novatrice du conseil de classe, les exigences du calendrier scolaire et les contraintes administratives peuvent figer des pratiques, ne permettant pas toujours l'investissement de tous les acteurs afin de croiser les regards, de prendre le temps de dépasser la seule analyse des résultats scolaires pour entrer dans une démarche formative. Les initiatives existent, mais demandent de modifier le rapport au temps, de redéfinir la place de chacune et chacun. Trop souvent le conseil de classe est abordé comme un temps « à part », alors qu'il s'intègre pleinement dans le parcours de formation des lycéens et doit leur permettre de mieux se connaître.

Cette consultation met en évidence la nécessité d'un travail de réflexion, de recherches afin que la posture des équipes, des parents, des lycéens et les tâches de chacune et chacun, concourent à faire du conseil de classe un temps collaboratif de formation pour tous les acteurs de la communauté.

# CONCLUSION

L'analyse de cette consultation vient souligner les tensions et les métamorphoses qui traversent le conseil de classe au lycée. Ces dernières se trouvent amplifiées par une réforme qui change en profondeur l'identité du lycée :

Elle permet de mettre en évidence l'importance à accorder à un temps de relecture du parcours de l'élève. Ceci en mettant bien l'élève au centre de la démarche. Nombre des réponses réaffirment le besoin d'un accompagnement des élèves et de l'individualisation des parcours.

Cette consultation démontre aussi l'importance des regards croisés pour accompagner au plus près les lycéens dans leurs choix, leurs besoins. Il est donc nécessaire de penser la place et le rôle de chacun des acteurs : ne pas imposer une charge trop lourde au professeur principal, penser la place et le rôle des parents avec les parents et non pour les parents.

Faire du conseil de classe une instance apprenante exige :

- De la concertation,
- Du dialogue,
- De la collaboration.

**Des tensions et des métamorphoses qui invitent à la créativité et l'invention de nouvelles modalités et de nouvelles formes :**

Les contraintes de la mise en place de la réforme, demandent à nos établissements de « réinventer » le conseil de classe afin qu'il soit vraiment : formateur et attentif à la formation intégrale de chaque personne, des lycéens comme de tous les acteurs des communautés éducatives.

**Mais on ne peut ignorer les questions, les épuisements, conséquences d'une mise en place de la réforme dans le contexte tout particulier de la crise sanitaire...**

- Un épuisement conséquent à la mise en place de la réforme, mais aussi, à la crise sanitaire.
- Des doutes sur la pérennité du travail entrepris.
- L'impression d'un alourdissement des contraintes administratives.
- Impression que la réforme ne prend pas en compte tous les élèves : complexité de l'orientation post bac qui peut créer des inégalités.

**Une consultation qui réaffirme les convictions de l'Enseignement catholique :**

Toutefois, la complexité et les contraintes restent sources de créativité afin d'accompagner au plus près les jeunes qui nous sont confiés. Et les 199 établissements ayant accepté de répondre aux questions de cette consultation, nous livrent des pistes pour repenser le conseil de classe :

- Réfléchir en équipe sur les enjeux du conseil de classe.
- Aborder le conseil de classe comme un lieu d'échanges et de prise de parole : s'il doit changer ou disparaître, il faut d'autres lieux de concertation.
- Il faut travailler avec l'équipe éducative et les parents d'élèves.
- Importance de l'écoute, du dialogue : se former aux techniques d'entretien.
- Périodicité à réinventer.
- Modalités d'accompagnement à inventer afin d'individualiser davantage des parcours.

Autant de pistes, de stratégies qui rejoignent pleinement l'ambition de l'Enseignement Catholique si bien résumée dans les propos du pape François : « *Dans l'éducation, il y a un équilibre à maintenir [...] un pas ferme sur la surface de sécurité, mais l'autre en allant dans la zone à risque. Et lorsque ce risque devient sécurité, l'autre pas cherche une autre zone à risque. On ne peut éduquer seulement dans la surface de sécurité : non. Cela empêche les personnes de grandir. Mais on ne peut pas non plus, éduquer seulement, dans la zone à risque : cela est trop dangereux. Il faut cet équilibre des pas, rappelez-vous le bien* ».

Ce travail a été rendu possible grâce à de multiples collaborations. Nous tenons donc à remercier sincèrement les membres du Pôle Lycée, ceux de la commission mise en place pour élaborer le questionnaire, les personnes ayant relayé le questionnaire, et, bien sûr, toutes les personnes ayant donné de leur temps pour renseigner cette enquête.

**Un grand merci à :**

- Jean-Luc Bescond – Chargé de mission – DDEC 44
- Violaine Bigot – Apel nationale
- Isabelle Brunier-Coulin – Responsable Service ICF – Apel Nationale
- Philippe Cabrol – Formateur
- Bruno Chauvineau – Directeur Diocésain – DDEC 41
- Véronique Garczynska – Enseignante et formatrice – DDEC 75
- Florence Guyon – Adjointe de direction – DDEC 93
- Marielle Kneblewski – Adjointe de direction et formatrice – DDEC 69
- Catherine Malinge – Chargée de mission - DDEC 85
- Xavier Mancel – Chef d'établissement – DDEC 75
- Joël Potier – Chef d'établissement – DDEC 77
- Sandra Pozzi – Adjointe de direction – DDEC 54
- Emmanuelle Dalmau-Rocton – Chef d'établissement – DDEC 31
- Charlotte Rousselet – Chef d'établissement – DDEC 22
- Virginie Texier – Apel nationale
- Camille Vecten – Chargée de mission – DDEC 02
- Solveg Wattel – Enseignante et formatrice – Isfec Ile de France
- 

**Coordination du projet :**

- Benoit Skouratko pour le Département Éducation – Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique



277 rue Saint-Jacques, 75240 Paris cedex 05

[www.enseignement-catholique.fr](http://www.enseignement-catholique.fr)

 Enseignement catholique France

 @EnsCatho

À commander sur la boutique de l'Enseignement catholique : [ec-boutique.fr](http://ec-boutique.fr)